



17 octobre
Journée mondiale
du refus de la misère

Charte du collectif 17 octobre de Vannes et sa région

A l'initiative de ATD Quart Monde, la date du 17 octobre a été retenue par l'ONU comme Journée mondiale du refus de la misère. Elle marque la volonté des citoyens et des responsables politiques, économiques, associatifs, sociaux et culturels d'entendre ceux qui vivent la misère et l'exclusion, de s'engager avec eux dans la durée, pour que l'égalité de tous soit respectée. C'est pourquoi vous êtes invités à signer la charte du refus de la misère. Plus d'information à l'adresse :

<http://refuserlamisere.org/article/charte-internationale-17-octobre-journee-mondiale-du-refus-de-la-misere>

Signer la charte, c'est :

- S'engager à lutter aux côtés des plus pauvres pour combattre et éradiquer la misère.
- Vouloir changer le regard que le monde porte sur les personnes en situation d'exclusion et par conséquent celui que les personnes pauvres et exclues portent sur elles-mêmes.
- Prendre conscience des dimensions de la grande pauvreté dans le monde, des enchaînements qui y conduisent, du déni des droits de l'homme qui en résultent.
- Vouloir que les personnes et familles de grande pauvreté et victimes d'exclusion soient effectivement présentes et actives au cœur de ces rassemblements, que leur parole soit écoutée et entendue.
- A partir des personnes en difficulté, agir avec d'autres sur les causes de la pauvreté et ainsi mettre fin à la violence de la misère.
- Interpeller les responsables politiques afin d'influer sur le partage des richesses.

Les objectifs du collectif 17 octobre de Vannes et sa région :

- Avec les personnes en difficulté, interpeller publics et institutionnels et ainsi faire vivre le texte de la dalle tout au long de l'année.
- Globaliser les différentes facettes de la misère, les rendre visibles par des témoignages afin de sensibiliser les élus et le public pour dire « Stop à la pauvreté. »
- Assurer la responsabilité des manifestations qui se dérouleront en veillant notamment à ce qu'aucune de celles-ci, à commencer par celle du 17 octobre « Journée mondiale du refus de la misère » ne fasse l'objet d'une appropriation par qui que ce soit.
- Poursuivre, sur le Pays de Vannes, les combats menés pour la défense et l'effectivité des Droits de l'Homme.
- Pour 2018, mettre en place à Vannes, une réplique de la dalle du Trocadéro inaugurée il y a 30 ans par Joseph WRESINSKI avec le message suivant :

Le 17 octobre 1987

Des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen de tous pays se sont rassemblés sur ce parvis.

Ils ont rendu hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence.

Ils ont affirmé leur conviction que la misère n'est pas fatale.

Ils ont proclamé leur solidarité avec ceux qui luttent à travers le monde pour la détruire.



« Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère,

Les droits de l'homme sont violés.

S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

Organisation, Association ou Collectivité :

NOM et Prénom :

Adresse : CP : Ville :

Courriel : Téléphone :

S'engage à respecter cette charte du refus de la misère et à participer à la journée du 17 octobre.

Le à signature :

A retourner à ATD Quart Monde

Maison des associations, rue Guillaume Le Bartz, 56000 VANNES - Courriel : atd.vannes@gmail.com